

SYNDICAT MIXTE des PORTS du BASSIN d'ARCACHON

Conseil Syndical du 17 Décembre 2020

Compte-rendu synthétique:

Votants présents :

M. Jean TOUZEAU, M. Jacques CHAUVET, M. Xavier DANEY, M. Jean-Yves ROSAZZA, Mme Marie LARRUE, Mme Sophie PIQUEMAL, M. Jean François BOUDIGUE.

Excusé(e)s:

Mme Cécile SAINT-MARC, M. Bernard CASTAGNET, M. Patrick DAVET

Assistaient à la réunion :

M; Bruno LAFON, M. Éric COIGNAT, Mme Béatrice AURIENTIS, M. Alain BALLEREAU, M. Loïc PASQUET.

Président de séance :

M. Jean TOUZEAU

Secrétaire de séance :

M. Jacques CHAUVET

Assistaient également à la réunion :

M. Cyril CLEMENT (SMPBA), Jocelyne SARRAUTE (SMPBA), Bruno SAVY (SMPBA), Thierry DAVID (SMPBA), M. Nicolas BONNAT.

Les convocations aux membres du Conseil Syndical ont été envoyées le 07 Décembre 2020.

La séance réunie le 17 Décembre 2020 à Audenge est ouverte à 9h30.

Sous la présidence de Monsieur Jean TOUZEAU :

- **Délibération 27-2020**: Intégration de la commune de Biganos au sein du Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon. Délibération adoptée.
- **Délibération 28-2020 :** Modification des statuts (Biganos et mouillages Arès). Délibération adoptée.
- **Délibération 29-2020**: Création d'emplois non permanents au tableau des effectifs non permanents pour un accroissement saisonnier d'activité pour l'année 2021. Délibération adoptée.
- **Délibération 30-2020**: Création d'emplois non permanents pour un accroissement temporaire d'activité au tableau des effectifs non permanents pour l'année 2021. Délibération adoptée.
- **Délibération 31-2020** : Décision Modificative n°1 Budget 2020. Délibération adoptée.
- **Délibération 32-2020** : Renouvellement du plan de formation et adaptation des modalités de remboursement des frais afférents. Délibération adoptée.
- **Délibération 33-2020**: Création d'un emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi Tableau des effectifs permanents actualisé. Délibération adoptée.
- **Délibération 34-2020** : Délégations données au Président du SMPBA Complément. Délibération adoptée.
- **Délibération 35-2020**: Autorisation du Président du SMPBA à signer la convention avec le SIBA pour la maitrise d'œuvre des opérations de dragage des ports. Délibération adoptée.
- Délibération 36-2020 : Modification du Règlement de gestion des ports du SMPBA.
 Délibération adoptée.
- **Délibération 37-2020** : Tarification 2021. Délibération adoptée.
- **Délibération 38-2020** : Mise en place du télétravail. Délibération adoptée.
- **Délibération 39-2020** : Modification du règlement intérieur du SMPBA. Délibération adoptée.
- Délibération 40-2020 : Désignation du Délégué à la Protection des Données (DPD).
 Délibération adoptée.
- Délibération 41-2020 : Admission créances en non-valeur. Délibération adoptée.
 Délibération adoptée.
- **Délibération 42-2020** : Débat d'Orientation Budgétaire. Délibération adoptée.
- **Délibération 43-2020** : Vote du Budget Primitif 2021. Délibération adoptée.

- **Délibération 44-2020**: Attribution de subventions aux associations concourant à l'animation des ports du SMPBA en 2021. Délibération adoptée.
- **Délibération 45-2020** : Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres à caractère permanent. Délibération adoptée.

Il est proposé à l'assemblée de réunir le prochain Conseil Syndical, précédé du Conseil Consultatif, le Mercredi 7 avril à 14h00 au Domaine de Certes à AUDENGE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15.